

# Consignes relatives aux effets personnels dans les centres de garde d'enfants et les écoles dans le contexte de la COVID-19

Les documents d'orientation du ministère de l'Éducation de l'Ontario (*Directives opérationnelles durant l'éclosion de COVID-19 – Réouverture des services de garde d'enfants et Guide relatif à la réouverture des écoles de l'Ontario*) renferment les directives ci-dessous concernant les effets personnels que les enfants apportent au centre de garde et à l'école durant la pandémie de COVID-19.

- Il convient de réduire la quantité d'effets personnels apportés à l'école et au centre de garde.
- Les effets personnels doivent être étiquetés et conservés dans le compartiment ou le casier de l'enfant ou dans l'espace réservé à l'enfant.

Selon Santé publique Ontario, il ne semble pas que la COVID 19 se transmette par les surfaces.

## **Autres éléments dont il faut tenir compte concernant les effets personnels**

- Les articles que les enfants apportent au centre de garde ou à l'école devraient être propres et sanitaires.
- Il faut laver les vêtements d'hiver (p. ex. manteaux, tuques et mitaines) au besoin, surtout lorsqu'ils sont visiblement sales.
- Il faut changer et nettoyer les masques de tissu (couvre-visage) régulièrement et lorsqu'ils deviennent humides ou souillés.
- Il faut offrir aux enfants un moyen de ranger leur masque aux fins de réutilisation. Santé publique Ontario recommande de plier le masque de façon à ce que l'extérieur du masque soit replié sur lui-même (pour éviter de toucher la surface extérieure), puis de le ranger dans un sac de papier propre (jeter le sac après chaque utilisation) ou un contenant muni d'un couvercle (le nettoyer et le désinfecter après chaque utilisation).
- On peut laver les masques de tissu avec le reste des vêtements avec un détergent ordinaire, à l'eau chaude (60-90 °C). Il faut bien faire sécher les masques à la température la plus élevée possible.

[niagararegion.ca/COVID19](https://niagararegion.ca/COVID19)

COVID-19 Info-Line 905 688-8248 faites le 7 Sans frais : 1-888-505-6074

Créé le 10 décembre 2021. Les renseignements sur la COVID-19 évoluent constamment, et les consignes des gouvernements fédéral et provincial changent souvent. Consultez notre site Web.

**Niagara**  **Region**

## Utilisation sécuritaire des compartiments et des casiers durant la pandémie de COVID-19

- Les enfants doivent respecter la distanciation physique requise lorsqu'ils utilisent les compartiments ou les casiers.
- Lorsque l'espace le permet, on recommande d'utiliser un compartiment ou un casier sur deux.
- On recommande de décaler l'accès aux compartiments ou aux casiers (quelques enfants à la fois).
- Afin d'assurer le maintien de la distanciation physique, il pourrait falloir surveiller les enfants pendant qu'ils sont aux compartiments ou aux casiers.
- Si les compartiments ont des crochets pour ranger les articles, ceux-ci doivent être espacés de manière à ne pas entrer en contact avec les effets personnels d'une autre personne.
- Il faut garder les compartiments propres et sanitaires.
- Il faut nettoyer et désinfecter les compartiments ou les casiers entre chaque utilisation par différents enfants.
- Il faut nettoyer et désinfecter les surfaces fréquemment touchées deux fois par jour. Selon le nombre de fois par jour que les enfants se rendent aux compartiments ou aux casiers, ceux-ci devraient être considérés comme des surfaces fréquemment touchées.
- La direction du centre de garde d'enfants ou de l'école devrait établir la fréquence à laquelle il faut nettoyer et désinfecter à fond les compartiments ou les casiers.

[niagararegion.ca/COVID19](https://niagararegion.ca/COVID19)

COVID-19 Info-Line 905 688-8248 faites le 7 Sans frais : 1-888-505-6074

Créé le 10 décembre 2021. Les renseignements sur la COVID-19 évoluent constamment, et les consignes des gouvernements fédéral et provincial changent souvent. Consultez notre site Web.